

*Organisation des tests de sélection pour le « Certificat  
Complémentaire »  
Spécialité « Accompagnement et Inclusion des Personnes  
en Situation de Handicap »*

Vous allez être convoqué(e) pour participer :

- ✓ aux Tests d'entrée en formation mis en place par FORMAPI.

TESTS DE SELECTION ORGANISES PAR L'ORGANISME DE FORMATION  
FORMAPI

Ces tests se composent de l'épreuve suivante :

Entretien – Durée : 30 minutes

L'entretien permettant :

- de mesurer la motivation du candidat et sa capacité à se projeter dans la formation et le métier,
- de mesurer la connaissance de la formation et les fonctions préparées,
- au candidat de justifier son choix de formation et de présenter son projet professionnel.

Pour tout renseignement complémentaire, nous restons à votre disposition au **03.80.74.08.88** ou à l'adresse mail suivante : [inscription@formapi.fr](mailto:inscription@formapi.fr)